

Contrat de ville de Saint-Julien-en-Genevois

Pas de quartier pour l'exclusion

Présentation du Contrat de ville

*Conseil municipal extraordinaire du 10 juin
2015*



La politique de la ville à Saint-Julien-en-Genevois : une opportunité pour le territoire



Qu'est-ce que la politique de la ville?

La politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires.

Les objectifs affichés par l'Etat sont :

- ❑ Réduire les inégalités en territoire
- ❑ Favoriser l'égalité des chances
- ❑ Revaloriser le territoire

=> Pour notre Ville, c'est permettre de promouvoir le **vivre ensemble dans le quartier** et donner envie de **s'installer et de rester** dans le quartier en améliorant le cadre de vie



Réforme de la politique de la ville

→ Promulgation de la Loi de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 (n° 2014-173).

- ❑ **Simplification** géographie prioritaire : de 2 492 quartiers à 1300
- ❑ Mobilisation prioritaire des moyens de **droit commun**
- ❑ **Un Contrat Unique valorisant les** dimensions urbaines, sociales, et économiques
- ❑ **Implication large des acteurs dans la politique de la ville via la création de conseils citoyens**

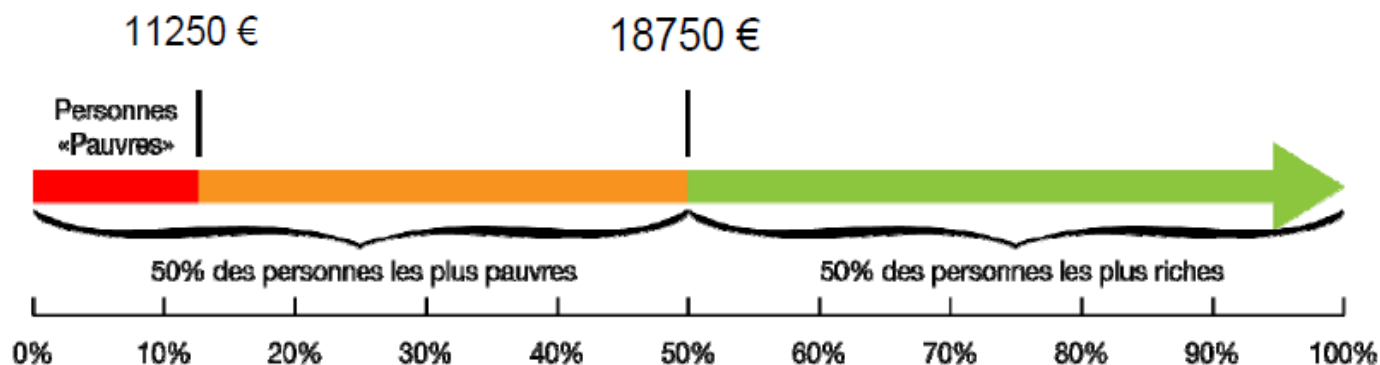
→ Signature d'un Contrat de ville pour une durée de 5 ans 2015-2020



Pourquoi ce quartier ?

Critère unique de concentration de la population à bas revenus

- Un calcul basé sur le **revenu médian de référence** (RMR) français et pondéré par le revenu médian de référence de la Communauté de Communes



→ Quartier Saint-Georges et Route de Thairy : 1 090 habitants pour un revenu médian de 9 800€/UC

Le périmètre du quartier politique de la ville



Méthodologie d'élaboration du Contrat de ville



Une logique partenariale du Contrat de ville

- ❑ **3 piliers fondateurs du Contrat de ville :**
 - La cohésion sociale
 - Le cadre de vie et le renouvellement urbain
 - Le développement économique

- ❑ **Un pilotage communal du Contrat de ville et co-piloté par la CCG au titre de ses propres compétences (Habitat, Economie principalement)**

- ❑ **Et une mobilisation de 80 partenaires sur les champs de l'économie, du cadre de vie et du social**



Méthodologie d'élaboration du Contrat de ville

→ **COPIL** : Il est co-présidé par l'Etat et la commune de Saint-Julien. Auquel assiste la CCG en tant que co-signataire. Il mobilise les principaux acteurs concernés afin d'assurer une mobilisation large des partenaires : région, CG74, ARS, Ministère de la justice, CAF, MED, associations, CCI, CMA, Pôle emploi, MLJ, bailleurs sociaux , syndic...

Il pilote, valide, suit et évalue le contrat de ville.

→ **COPIL restreint** : Il est co-présidé par l'Etat et la commune de Saint-Julien. Sont présents les représentant de l'Etat et collectivités. Il définit la stratégie du Contrat de ville.

→ **COTECH** : Il est co-animé par l'Etat, la commune et la CCG.

Il prépare les décisions du comité de pilotage et assure le suivi des décisions de celui-ci. Il est garant de l'organisation des différents groupes de travail thématiques des trois piliers du contrat de ville.

Il synthétise et met en cohérence les propositions d'enjeux et d'orientations des trois groupes de travail thématique.

→ **Groupes de travail par pilier** : Co-animé par l'Etat, la commune et le CCG selon la répartition des compétences.

Après validation par le copil des enjeux et orientations, ils finalisent les objectifs, les plans d'action, identifient le droit commun.

→ **Le Conseil citoyen** : composé d'habitants et de représentants associatifs.

Participe aux instances du Contrat de ville.

Calendrier d'élaboration du Contrat de ville

Octobre 2014 :
COPIL de lancement

Février 2015: COPIL validation des éléments de diagnostic

Mars 2015:
COTECH
Synthèse des Enjeux et orientations

Avril 2015:
Groupes de travail par pilier
Programme d'actions

Juin 2015:
Instances délibératives

Janvier 2015 :
Groupes de travail par pilier
Elaboration du diagnostic partagé

Février/Mars 2015: Groupes de travail par pilier
Enjeux et orientations

Mars 2015:
COPIL restreint
Validation des Enjeux et orientations

Mai 2015: COPIL
Validation Programme d'actions

Juillet 2015:
signature du Contrat de ville

Cohésion sociale



Cohésion sociale : quel diagnostic ?

Le groupe de travail « Cohésion sociale » a identifié 4 problématiques au sein du quartier :

- Le vivre ensemble
- L'insertion et l'accès à la formation notamment des jeunes
- L'information auprès des familles
- L'accès aux soins

Les constats issus du diagnostic partagé sont les suivants :

Vivre ensemble	Formation / insertion	Information aux familles	Santé
Habitants : <ul style="list-style-type: none"> - Conflit intergénérationnel au sein du quartier - Faible participation des habitants - Difficultés dans la relation parents/enfants et parents/jeunes - Personnes isolées notamment les séniors 	Scolaire : <ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage plus faible des élèves de Buloz qui vont au lycée - Nombreux de primo-arrivants dans le groupe Scolaire Buloz (difficultés d'accès à la langue) 	Accès aux droits : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les femmes - Pour les migrants 	Accès aux soins : <ul style="list-style-type: none"> - Pénurie de médecins sur le territoire - Population vieillissante sur le quartier route de Thairy
Jeunes : <ul style="list-style-type: none"> - Conflit entre le lycée de Staël et les jeunes du quartier - Consommation et trafic de stupéfiant notamment avec le Lycée de Staël 	Emploi : <ul style="list-style-type: none"> - Manque de centre de formation - Peu de postes non qualifiés - Problématique de déplacement du quartier vers l'extérieur 	Accès à l'information : <ul style="list-style-type: none"> - Peu d'utilisation des bons vacances par les familles 	Addictions : <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes d'addictions chez les adolescents et jeunes adultes
Cadre de vie : <ul style="list-style-type: none"> - Incivilités - Squats - Véhicules ventouses 			

Cohésion sociale : quels objectifs

Notre 1^{er} enjeu : Permettre le vivre ensemble et donner aux nouveaux arrivants l'envie de rester dans le quartier

Objectif opérationnel 1 : Soutien à la parentalité des parents d'enfants de 0 à 21 ans

Objectif opérationnel 2 : Renforcer l'animation du quartier

Notre 2^e enjeu : Favoriser l'intégration

Objectif opérationnel 1 : Valoriser les actions interculturelles

Objectif opérationnel 2 : Garantir l'accès aux soins



Des actions à prolonger, développer, initier...

- Développer des animations sociales de terrain sur le quartier
- Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Animer une cellule de veille sociale
- Mettre en place une action sport en pied d'immeubles destinée aux jeunes**
- Mettre en place des chantiers éducatifs
- Mettre en place des groupes d'échanges entre professionnels
- Développer les actions sociales
- Réaliser des actions collectives en collaboration avec les habitants du quartier
- Réaliser des actions interculturelles
- Mettre en place des actions de parentalité sur le quartier
- Favoriser la réussite éducative
- Promouvoir l'apprentissage du français
- Mettre en place des actions de préventions contre les addictions

Enjeu 2 : Favoriser l'intégration

Objectif opérationnel 1: L'accès aux droits et à l'information des habitants du quartier

Action 4 : Développer des animations sociales de terrain sur le quartier

Constat

Isolement de certaines personnes. Besoin de partager des expériences, de rencontrer ses voisins. Besoin de mixité sociale et d'intergénérationnel.

Objectif

Mettre en place des animations pour créer du lien social. Permettre des échanges humains et développer des actions communes choisies quel que soit l'origine ou l'âge des participants.

Public(s) Cible(s)

les habitants du quartier et de la ville.

Présentation de l'action

Animation proposée par les acteurs de la ville (services, associations, comité de quartier, conseil citoyen) autour de thème choisi par les acteurs
Ex : Midi Partagés (salle des Tilleuls)

Partenaires

Ville (Centre Social, Diver'city (Jeunesse)), Comité de quartier, Associations

Calendrier

En cours

Indicateur(s) de suivi

Nombre de projets, nombre de participants, résultats du questionnaire de satisfaction

Pilote de l'action

Ville

Enjeu 2 : Favoriser l'intégration

Objectif opérationnel 2 : Renforcer l'animation du quartier

Action 1 : Mettre en place une action sport en pied d'immeuble destinées au jeunes

Constat

Peu de jeunes du quartier adhèrent à des clubs sportifs et s'inscrivent dans des activités régulières.
Certains jeunes ne connaissent pas encore DIVR'City ou nous connaissent sans savoir réellement quelles sont les actions développées.

Objectif

- Renforcer l'animation du quartier en proposant une action au sein d'un espace peu utilisé (proximité).
- Faire connaître DIVR'City et ses actions (activités, projets, réseau de partenaires, etc.).
- Faire adhérer les jeunes aux projets DIVR'City et aux clubs sportifs.

Public(s) Cible(s)

Jeunes de 11 à 15 ans

Présentation de l'action

Animation « en pied d'immeuble » (football de masse) proposée sur un espace adéquat et peu utilisé.
Développer cette action sur l'ensemble des sports.

Partenaires

Ville (Service Vie Sportive, DIVR'City - Secteur Jeunesse) et associations sportives

Calendrier

2015

Indicateur(s) de suivi

Nombre de participants en moyenne et réguliers sur l'animation proposée
évolution des inscriptions et adhésions aux clubs sportifs ainsi qu'aux projets DIVR'City

Pilote de l'action

Ville

Pilier Cohésion sociale

Enjeu 1 : Permettre le vivre ensemble et donner envie aux nouveaux arrivants de rester dans le quartier

Objectif opérationnel 1 : Soutien à la parentalité des parents d'enfants de 0 à 21 ans

Action 3 : Mettre en place Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Constat

Un certain nombre d'enfant dont des enfants non francophones sont en difficultés scolaires. Ces enfants ont besoins d'un soutien spécifique pour que leur scolarité se poursuive sans échec

Objectif

Permettre aux enfants signalés par leurs professeurs d'être aidé dans leur organisation et de reprendre confiance. Accompagner les parents.

Public(s) Cible(s)

L'ensemble des enfants (niveau primaire et collèges) en difficultés scolaires

Présentation de l'action

Mise en place d'actions d'accompagnement à la scolarité, de méthodologies d'apprentissage différentes. Ouverture vers la culture et le sport.

Partenaires

Education nationale, Ville (Service scolaire/enfance municipal), Equipe jeunesse, CAF, DDCS

Calendrier

2016

Indicateur(s) de suivi

Nombre d'actions mises en places, nombre d'enfants signalés, nombre d'enfants présents

Pilote de l'action

Ville

Enjeu 2 : Favoriser l'intégration

Objectif opérationnel 1: L'accès aux droits et à l'information des habitants du quartier

Action 3 : Animer une cellule de veille sociale

Constat

Besoins d'échanges d'information entre les professionnels du secteur social et de la prévention sur des situations de jeunes en souffrance.

Objectif

Permettre les échanges entre professionnels sur des situations précises, identifiées, complexes afin de proposer une solution adaptée.

Public(s) Cible(s)

les jeunes

Présentation de l'action

Echanges d'information sur des situations repérées

Partenaires

Passage, PJJ, Conseil Départemental, Ville (PM, Direction Vie Sociale)

Calendrier

En cours

Indicateur(s) de suivi

Nombre de participants, nombre de situation examinées, nombre de solutions proposées

Pilote de l'action

Ville



Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Développer des animations sociales de terrain sur le quartier
- ❑ Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité
- ❑ Animer une cellule de veille sociale
- ❑ Mettre en place une action sport en pied d'immeubles destinée aux jeunes
- ❑ Mettre en place des chantiers éducatifs
- ❑ Mettre en place des groupes d'échanges entre professionnels
- ❑ Développer les actions sociales
- ❑ Réaliser des actions collectives en collaboration avec les habitants du quartier
- ❑ Réaliser des actions interculturelles
- ❑ Mettre en place des actions de parentalité sur le quartier
- ❑ Favoriser la réussite éducative
- ❑ Promouvoir l'apprentissage du français
- ❑ Mettre en place des actions de préventions contre les addictions



Egalité
femmes /
hommes

Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Développer des animations sociales de terrain sur le quartier
- ❑ Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité
- ❑ Animer une cellule de veille sociale
- ❑ Mettre en place une action sport en pied d'immeubles destinée aux jeunes
- ❑ Mettre en place des chantiers éducatifs
- ❑ Mettre en place des groupes d'échanges entre professionnels
- ❑ Développer les actions sociales
- ❑ Réaliser des actions collectives en collaboration avec les habitants du quartier
- ❑ Réaliser des actions interculturelles
- ❑ Mettre en place des actions de parentalité sur le quartier
- ❑ Favoriser la réussite éducative
- ❑ Promouvoir l'apprentissage du français
- ❑ Mettre en place des actions de préventions contre les addictions



Citoyenneté
/ laïcité /
radicalisation

Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Développer des animations sociales de terrain sur le quartier
- ❑ Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité
- ❑ Animer une cellule de veille sociale
- ❑ Mettre en place une action sport en pied d'immeubles destinée aux jeunes
- ❑ Mettre en place des chantiers éducatifs
- ❑ Mettre en place des groupes d'échanges entre professionnels
- ❑ Développer les actions sociales
- ❑ Réaliser des actions collectives en collaboration avec les habitants du quartier
- ❑ Réaliser des actions interculturelles
- ❑ Mettre en place des actions de parentalité sur le quartier
- ❑ Favoriser la réussite éducative
- ❑ Promouvoir l'apprentissage du français
- ❑ Mettre en place des actions de préventions contre les addictions



Jeunes

Des actions à prolonger, développer, initier...


- ❑ Développer des animations sociales de terrain sur le quartier
- ❑ Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité
- ❑ Animer une cellule de veille sociale
- ❑ Mettre en place une action sport en pied d'immeubles destinée aux jeunes
- ❑ Mettre en place des chantiers éducatifs
- ❑ Mettre en place des groupes d'échanges entre professionnels
- ❑ Développer les actions sociales
- ❑ Réaliser des actions collectives en collaboration avec les habitants du quartier
- ❑ Réaliser des actions interculturelles
- ❑ Mettre en place des actions de parentalité sur le quartier
- ❑ Favoriser la réussite éducative
- ❑ Promouvoir l'apprentissage du français
- ❑ Mettre en place des actions de préventions contre les addictions



Lutte contre
les
discriminations

Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Développer des animations sociales de terrain sur le quartier
- ❑ Mettre en place un contrat local d'accompagnement à la scolarité
- ❑ Animer une cellule de veille sociale
- ❑ **Mettre en place une action sport en pied d'immeubles destinée aux jeunes**
- ❑ Mettre en place des chantiers éducatifs
- ❑ Mettre en place des groupes d'échanges entre professionnels
- ❑ Développer les actions sociales
- ❑ Réaliser des actions collectives en collaboration avec les habitants du quartier
- ❑ Réaliser des actions interculturelles
- ❑ Mettre en place des actions de parentalité sur le quartier
- ❑ Favoriser la réussite éducative
- ❑ Promouvoir l'apprentissage du français
- ❑ Mettre en place des actions de préventions contre les addictions



Culture et
mémoire du
quartier

Développement économique



Développement économique et emploi : quel diagnostic ?

Le groupe de travail « Economie-Emploi-Formation » a identifié 2 problématiques au sein du quartier :

- Difficultés d'accès à l'emploi et à la formation
- Manque de lien avec le secteur économique

Les constats issus du diagnostic partagé sont les suivants :

Difficultés d'accès à l'emploi et à la formation

Manque de lien avec le secteur économique

Mobilité :

- Opportunités d'emploi ou de formation bloquées en raison de difficultés d'accès aux moyens de transports (accès au permis de conduire notamment)
- Méconnaissance des dispositifs d'aide à la mobilité

Commerces de proximité :

- Des difficultés économiques au sein du quartier vécu
- Image dégradée du Pôle Commerciale de la Route de Vignes

Accès à l'emploi et à la formation :

- Difficultés d'accès à des emplois peu qualifiés sur le territoire
- Problématiques d'accès à la langue dans un quartier où résident de nombreux primo-arrivants
- Méconnaissance des dispositifs d'aide à la reprise d'emploi ou de formation

Entreprenariat :

- Méconnaissance des dispositifs d'accompagnement à l'entreprenariat
- Favoriser le lien entre les habitants et le tissu économique local (emploi et formation)

La garde d'enfants, frein à l'emploi :

- Problématique de réactivité de la garde d'enfants dans le cadre d'une reprise d'emploi ou de formation
- Accès à l'information sur les modes de garde et les aides financières inhérentes

Développement économique et emploi : nos objectifs

Notre 1^{er} enjeu : Limiter les freins à l'emploi

Objectif opérationnel 1 : Identifier les freins liés aux **problèmes de garde d'enfants**

Objectif opérationnel 2 : Lever les **obstacles à la mobilité**

Objectif opérationnel 3 : **Accès à la formation et à l'emploi**

Notre 2^e enjeu : Booster les activités économiques du quartier

Objectif opérationnel 1 : Encourager les **initiatives entrepreneuriales**

Objectif opérationnel 2 : Favoriser la **reconquête des zones commerciales**



Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Organiser des réunions d'information entre le Service Petite enfance de la CCG et les habitants du quartier sur les modes de garde pour favoriser l'accès à l'information des familles
- ❑ Destiner des places d'urgence en crèche afin de favoriser la reprise d'emploi
- ❑ Requalifier l'entrée ouest de Saint-Julien et la zone commerciale de la route des Vignes
- ❑ Mettre en place des ateliers de mobilité
- ❑ Accès à l'emploi et la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi
- ❑ Valoriser le travail en France par des actions d'informations sur le marché du travail français
- ❑ Coordonner les acteurs de l'économie l'emploi et la formation pour favoriser l'accès à l'information
- ❑ Mettre en place le dispositif Créafil

Enjeu 1 : Limiter les freins à l'emploi

Objectif opérationnel 1 : Identifier les freins liés aux problèmes de garde d'enfants

Action 1 : Organiser des réunions d'information entre le Service Petite enfance de la CCG et les habitants du quartier sur les modes de garde pour favoriser l'accès à l'information des familles

Constat(s) Manque d'information et de connaissance sur le fonctionnement des assistantes maternelles et des aides.
places en crèche insuffisantes.
Image du quartier qui engendre une sous-utilisation des places disponibles chez les assistantes maternelles du quartier.
La reprise de compétences par la CCG a permis une optimisation de l'accès à l'information

Objectifs Un accès facilité aux services de garde pour enfant pour les habitants du quartier notamment en faveur de l'emploi et de l'insertion.

Public(s) Cible(s) Famille d'enfants en bas âge (0-3 ans)

Présentation de l'action Mise en place de réunion d'information visant à présenter le fonctionnement de la garde chez une assistante maternelle, les animations du RAM, le fonctionnement des crèches, le site mon-enfant,fr les aides financières disponibles

Partenaires CCG (service Petite enfance), CAF, Mission Locale Pôle Emploi, Conseil Départemental

Calendrier 2016

Indicateur(s) de suivi Nombre de réunions organisées, nombre de personnes présentes aux réunions

Pilote de l'action CCG

Enjeu 1 : Limiter les freins à l'emploi

Objectif opérationnel 1 : Identifier les freins liés aux problèmes de garde d'enfants

Action 2 : Destiner des places d'urgence afin de favoriser la reprise d'emploi

Constat(s)

Problématique de réactivité de la garde d'enfants dans le cadre d'une reprise d'emploi ou de formation
Un accueil d'urgence existant non fléché sur la reprise d'emploi ou de formation
En particulier, les mères en recherche d'emploi, ou en formation, qui ne peuvent accepter un travail faute de mode d'accueil pérenne

Objectifs

Favoriser la réactivité de l'accueil petite enfance dans le cadre d'une reprise d'emploi ou de formation

Public(s) Cible(s)

Parents en recherche d'emploi ou de formation avec des enfants en bas âge (0-3 ans)

Présentation de l'action

Dans la poursuite du travail en cours portant sur les critères d'attribution des crèches liées à la reprise de compétence Petite Enfance par la CCG. Une réflexion pourra être menée sur les critères liés aux places d'urgence afin de favoriser la reprise d'une activité ou d'une formation professionnelle.

Partenaires

CCG (service Petite enfance), CAF, Mission Locale Pôle Emploi, Conseil Départemental

Calendrier

2017

Indicateur(s) de suivi

Nombre de demandes de places d'urgence, volume horaire de place d'urgence utilisé

Pilote de l'action

CCG

Enjeu 2 : Booster les activités économiques du quartier prioritaire et du quartier vécu

Objectif opérationnel 7: Favoriser la reconquête des zones commerciales

Action 2 : Requalifier l'entrée ouest de Saint-Julien et la zone commerciale de la route des Vignes

Constat(s)	Zone commerciale dégradée, linéaire peu attractif
Objectifs	Requalification de la zone commerciale et augmentation de l'attractivité
Public(s) Cible(s)	Tout public, commerçants
Présentation de l'action	Projet de nouveau FISAC (fonctionnera via des appels à projets et serait privilégié sur les quartiers politiques de la ville -) Financement études préalables
Partenaires	Ville, EPARECA
Calendrier	2017
Indicateur(s) de suivi	Nombre de commerce réhabilités, linéaires commerciales supplémentaires créés.
Pilote de l'action	Ville



Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Organiser des réunions d'information entre le Service Petite enfance de la CCG et les habitants du quartier sur les modes de garde pour favoriser l'accès à l'information des familles
- ❑ Destiner des places d'urgence en crèche afin de favoriser la reprise d'emploi
- ❑ Requalifier l'entrée ouest de Saint-Julien et la zone commerciale de la route des Vignes
- ❑ Mettre en place des ateliers de mobilité
- ❑ Accès à l'emploi et la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi
- ❑ Valoriser le travail en France par des actions d'informations sur le marché du travail français
- ❑ Coordonner les acteurs de l'économie l'emploi et la formation pour favoriser l'accès à l'information
- ❑ Mettre en place le dispositif Créafil



Egalité
femmes /
hommes

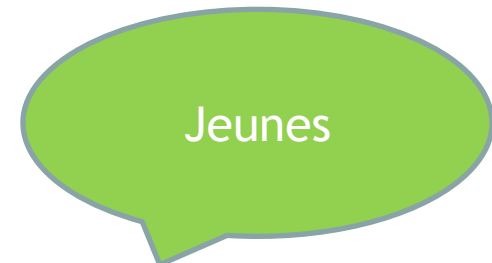
Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Organiser des réunions d'information entre le Service Petite enfance de la CCG et les habitants du quartier sur les modes de garde pour favoriser l'accès à l'information des familles
- ❑ Destiner des places d'urgence en crèche afin de favoriser la reprise d'emploi
- ❑ Requalifier l'entrée ouest de Saint-Julien et la zone commerciale de la route des Vignes
- ❑ Mettre en place des ateliers de mobilité
- ❑ Accès à l'emploi et la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi
- ❑ Valoriser le travail en France par des actions d'informations sur le marché du travail français
- ❑ Coordonner les acteurs de l'économie l'emploi et la formation pour favoriser l'accès à l'information
- ❑ Mettre en place le dispositif Créafil

Citoyenneté
/ laïcité /
radicalisation 33

Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Organiser des réunions d'information entre le Service Petite enfance de la CCG et les habitants du quartier sur les modes de garde pour favoriser l'accès à l'information des familles
- ❑ Destiner des places d'urgence en crèche afin de favoriser la reprise d'emploi
- ❑ Requalifier l'entrée ouest de Saint-Julien et la zone commerciale de la route des Vignes
- ❑ Mettre en place des ateliers de mobilité
- ❑ Accès à l'emploi et la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi
- ❑ Valoriser le travail en France par des actions d'informations sur le marché du travail français
- ❑ Coordonner les acteurs de l'économie l'emploi et la formation pour favoriser l'accès à l'information
- ❑ Mettre en place le dispositif Créafil



Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Organiser des réunions d'information entre le Service Petite enfance de la CCG et les habitants du quartier sur les modes de garde pour favoriser l'accès à l'information des familles
- ❑ Destiner des places d'urgence en crèche afin de favoriser la reprise d'emploi
- ❑ Requalifier l'entrée ouest de Saint-Julien et la zone commerciale de la route des Vignes
- ❑ Mettre en place des ateliers de mobilité
- ❑ Accès à l'emploi et la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi
- ❑ Valoriser le travail en France par des actions d'informations sur le marché du travail français
- ❑ Coordonner les acteurs de l'économie l'emploi et la formation pour favoriser l'accès à l'information
- ❑ Mettre en place le dispositif Créafil

Lutte contre
les
discriminations

Cadre de vie et développement urbain



Cadre de vie et renouvellement urbain : diagnostic

Le groupe de travail « Cadre de vie - Renouvellement Urbain » a identifié 2 problématiques au sein du quartier :

- Dégradation du cadre de vie du quartier

- Homogénéité sociale du quartier

Les constats issus du diagnostic partagé sont les suivants :

Dégradation du cadre de vie du quartier

Espaces publics extérieurs :

- Espaces de jeux dégradés
- Manque d'espaces verts
- Problématiques d'accessibilité

Problématiques de stationnement :

- Présence de voitures ventouses
- Pose de bornes rétractables au sein de la copropriété du Saint-Georges entraînant un report du stationnement sauvage sur la route de Thairy

Cadre de vie :

- Copropriété du Saint-Georges énergivore, immeubles datant de 1975 : des ménages en situation de précarité énergétique
- Perte d'attractivité du quartier Route de Thairy : image dégradée du quartier

Homogénéité sociale du quartier

Copropriété Saint-Georges :

- 504 logements de petites typologies (studio au T1 bis)
- De nouveaux arrivants chaque année en raison de l'attractivité des loyers pratiqués au regard du territoire

Parc social de la route de Thairy :

- Difficultés de cohabitation intergénérationnelle
- Paupérisation du quartier
- Refus d'attribution des logements locatifs sociaux

Cadre de vie et renouvellement urbain : objectifs

L'Enjeu : Conforter l'attractivité résidentielle du quartier Saint-Georges/Route de Thairy au bénéfice d'une amélioration du cadre de vie de ses habitants

Objectif opérationnel 1 : Requalifier les espaces publics du quartier

Objectif opérationnel 2 : Réhabiliter le parc de logements

Objectif opérationnel 3 : Développer la mixité sociale du quartier et le parcours résidentiel des habitants en favorisant le lien social

Objectif opérationnel 4 : Lutter contre le sentiment d'insécurité



Des actions à prolonger, développer, initier...

- Requalifier les espaces extérieurs ouverts du parc social de Route Thairy
- Améliorer la gestion Urbaine de proximité
- Mettre en valeur avec les habitants la liaison douce
- Requalifier le parc d'habitat social Route de Thairy
- Mise en place de la vidéo-protection
- Accompagner la rénovation énergétique de la copropriété du Saint-Georges
- Anticiper la future stratégie de peuplement du quartier
- Mettre en place une action de prévention sur le quartier



Enjeu : Conforter l'attractivité résidentielle du quartier Saint-Georges/Route de Thairy au bénéfice d'une amélioration du cadre de vie de ses habitants

Objectif opérationnel 1 : Requalifier les espaces publics du quartier

Action 1 : Requalifier les espaces extérieurs ouverts du parc social de Route Thairy

Constat	Un espace de vie dégradé par la présence de voitures ventouses. Des problèmes de cohabitation intergénérationnel : enfants jouant à l'extérieur. Des espaces de jeux vieillissants
Objectif	Requalifier les espaces de vie du quartier avec et pour les habitants afin d'améliorer le cadre de vie et favoriser le lien social.
Public(s) Cible(s)	Tout public
Présentation de l'action	Requalification des espaces extérieurs : espaces verts et aires de jeux Mise en place d'un contrôle d'accès pour les véhicules au quartier Route de Thairy résidentialisation avec pose de barrières pour le contrôle d'accès.
Partenaires	Halpades, Conseil Citoyen
Calendrier	2016
Indicateur(s) de suivi	Nombre d'actions menées avec les habitants, nombre de participants
Pilote de l'action	Halpades



Enjeu : Conforter l'attractivité résidentielle du quartier Saint-Georges/Route de Thairy au bénéfice d'une amélioration du cadre de vie de ses habitants

Objectif opérationnel 1 : Requalifier les espaces publics du quartier

Action 3 : Améliorer la gestion urbaine de proximité

Constat	Des espaces extérieurs dégradés (espaces verts, jeux pour enfants... Une image négative du quartier Des problématiques de stationnement (dépôt de véhicules épaves, surencombrement avec véhicules Problématiques de cohabitation intergénérationnel
Objectif	Rédiger la Charte réciproque des bailleurs
Public(s) Cible(s)	Tout public
Présentation de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Accompagnement social des habitants : mettre en œuvre un suivi personnalisé des familles en difficultés (suivi Accompagnement Social Lié au Logement et primo-débiteurs)- Gestion des incivilités par la mise en place d'un chantier permanent avec Trait d'Union- Gestion des véhicules épaves (lien avec les services ad hoc) et présence des agents de proximité au bureau de proximité
Partenaires	Halpades, Trait d' Union, ville, CCG
Calendrier	2016
Indicateur(s) de suivi	Nombre de chantiers menés, nombre de participants, nombre de ménages accompagnés
Pilote de l'action	Halpades

Enjeu : Conforter l'attractivité résidentielle du quartier Saint-Georges/Route de Thairy au bénéfice d'une amélioration du cadre de vie de ses habitants

Objectif opérationnel 2: Réhabiliter le parc de logements

Action 2 : Requalifier le parc d'habitat social Route de Thairy

Constat

- Un parc de logements vieillissant (construction datant entre 1969 à 1975)
- Réhabilitation partielle menée en 2000 (Menuiseries pvc, toits terrasses)
- Perte d'attractivité des logements

Objectif

Rénover le parc de logements afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et conforter l'attractivité résidentielle du parc social,

Public(s) Cible(s)

Tout public

Présentation de l'action

Rénover le parc :

- traitement des épaufrures en nez de balcons
- remise en peinture via chantier jeunes (PASSAGE) des pieds d'immeuble et des accès caves individuelles
- amélioration de l'isolation des planchers des logements au-dessus des garages (sous réserve diagnostic amiante compatible)
- nécessité d'établir un diagnostic énergétique à l'horizon 2019 pour travaux de réhabilitation du bâti en 2020

Partenaires

Bailleur social, CCG, Région Rhône-Alpes...

Calendrier

2019

Indicateur(s) de suivi

Nombre de logements réhabilités, diagnostic de performance énergétique avant/après travaux, nombre de ménages accompagnés, montant des baisses de charge engendrés

Pilote de l'action

CCG

Enjeu : Conforter l'attractivité résidentielle du quartier Saint-Georges/Route de Thairy au bénéfice d'une amélioration du cadre de vie de ses habitants

Objectif opérationnel 4: Lutter contre le sentiment d'insécurité

Action 1 : Mise en place de la vidéo-protection

Constat

Augmentation de la délinquance depuis 2011, notamment celle responsable du sentiment d'insécurité : délinquance de voie publique, atteinte aux biens, atteintes volontaires à l'intégrité physique, stupéfiants, violences urbaines et outrages aux forces de l'ordre.

Drogue omniprésente sur le secteur (constat gendarmerie)

Infractions majoritairement sur la voie publique

Quartier concerné car forte densité de population et axe de passage pour entrer ou sortir de la commune en cas de fuite

Objectif

Dissuader les auteurs potentiels, les identifier

Renforcer le sentiment de sécurité

Public(s) Cible(s)

Habitants, Commerçants

Présentation de l'action

Présentation de l'action : sur la base d'un diagnostic réalisé par la gendarmerie, et partagé avec les acteurs concernés, et notamment le CLSPD, mettre en place, via un plan de déploiement de vidéo protection sur les zones stratégiques de la ville, de la vidéo protection dans le quartier prioritaire

Partenaires

Gendarmerie, CLSPD (Procureur, Sous Préfecture), ville

Calendrier

2016

Indicateur(s) de suivi

Se reporter au CLSPD en cours

Pilote de l'action

Ville

Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Requalifier les espaces extérieurs ouverts du parc social de Route Thairy
- ❑ Améliorer la gestion Urbaine de proximité
- ❑ Mettre en valeur avec les habitants la liaison douce
- ❑ Requalifier le parc d'habitat social Route de Thairy
- ❑ Mise en place de la vidéo-protection
- ❑ Accompagner la rénovation énergétique de la copropriété du Saint-Georges
- ❑ Anticiper la future stratégie de peuplement du quartier
- ❑ Mettre en place une action de prévention sur le quartier

Citoyenneté
/ laïcité /
radicalisation



Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Requalifier les espaces extérieurs ouverts du parc social de Route Thairy
- ❑ Améliorer la gestion Urbaine de proximité
- ❑ Mettre en valeur avec les habitants la liaison douce
- ❑ Requalifier le parc d'habitat social Route de Thairy
- ❑ Mise en place de la vidéo-protection
- ❑ Accompagner la rénovation énergétique de la copropriété du Saint-Georges
- ❑ Anticiper la future stratégie de peuplement du quartier
- ❑ Mettre en place une action de prévention sur le quartier

Jeunes



Des actions à prolonger, développer, initier...

- ❑ Requalifier les espaces extérieurs ouverts du parc social de Route Thairy
- ❑ Améliorer la gestion Urbaine de proximité
- ❑ Mettre en valeur avec les habitants la liaison douce
- ❑ **Requalifier le parc d'habitat social Route de Thairy**
- ❑ **Mise en place de la vidéo-protection**
- ❑ Accompagner la rénovation énergétique de la copropriété du Saint-Georges
- ❑ **Anticiper la future stratégie de peuplement du quartier**
- ❑ Mettre en place une action de prévention sur le quartier

Lutte
contre les
discrimi-
nations



La suite !



Mise en œuvre du Contrat de ville

- **Signature du Contrat de ville** avec nos partenaires signataires : CAF, Caisse des dépôts, Département, Région...
- **Réalisation des actions prévues et à venir**
- **Evaluation annuelle et propositions d'avenants au Contrat de Ville en copil élargi**
- **5 ans pour mettre en œuvre ce contrat et faire vivre le partenariat**

